

DOSSIER DE PRESSE

DIES ACADEMICUS 2022

Samedi 5 novembre 2022



L'UNIVERSITÉ DANS TOUTES SES DIMENSIONS



unine[•]
Université de Neuchâtel



2022
diesacademicus

DOSSIER DE PRESSE

DIES ACADEMICUS 2022

L'Université dans toutes ses dimensions

Samedi 5 novembre 2022

Université de Neuchâtel



2022
diesacademicus

Allocutions

M. Kilian Stoffel

Recteur de l'Université de Neuchâtel

Mme Gillian Gay

Etudiante, Master en droit

Mme Crystel Graf

Conseillère d'Etat, Cheffe du Département de la formation, de la digitalisation et des sports

Mme Ruth Dreifuss

Ancienne présidente de la Confédération

M. Michel Zink

Discours de réponse au nom des récipiendaires

Laudatio des docteur-e-s honoris causa

M. Carl-Erik Särndal

Faculté des sciences

Mme Ruth Dreifuss

Faculté de droit

M. Yves Pigneur

Faculté des sciences économiques

M. Michel Zink

Faculté des lettres et sciences humaines

Présentation des musiciens

HJ Lim



Allocution de

Kilian Stoffel
Recteur

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 5 novembre 2022

Neuchâtel

Salutations

Il y a quelques jours, je me promenais devant le bâtiment principal de l'Université, là-bas, sur l'Avenue du 1er-Mars. Bref, je m'baladais sur l'avenue...

Le cœur ouvert à l'inconnu...

J'avais pas forcément envie de dire bonjour à n'importe qui, mais je laissais mon esprit vagabonder. Et tout à coup, j'ai vu un objet par terre.

Je me suis baissé pour le ramasser. C'était un vieux stylo avec le logo de l'Université de Neuchâtel. J'ai commencé à l'examiner, et je ne sais pas ce qui s'est passé. C'est comme si j'étais entré dans une autre dimension, qui m'a fait voir à travers le temps.

J'ai vu l'histoire de ce stylo défiler devant mes yeux.

Cette histoire a commencé en 2015. Cela se passait à l'institut de langue et littérature allemandes. Ce jour-là, l'équipe accueillait une chercheuse qui arrivait d'Allemagne. Elle venait de recevoir une bourse pour venir à Neuchâtel. Son domaine d'étude, c'était la littérature allemande. Son objet d'étude, c'était la plume d'oie en tant qu'instrument d'écriture.

Alors là vous vous dites: « mais qu'est-ce qu'il raconte, le recteur de Neuchâtel ? Il trouve un stylo par terre et il nous parle de plumes d'oie. » Je vais vous expliquer. Justement, lorsque cette nouvelle chercheuse est arrivée dans son institut d'accueil, on raconte que son poste de travail n'était pas encore équipé d'un ordinateur. Pour se moquer un peu, ses collègues lui ont donné ce stylo, et ils lui ont dit: « Si tu travailles avec des plumes d'oie, un ordinateur aurait été trop moderne pour toi, un stylo suffira. »

Eh oui, même parmi les universitaires, il y a encore ce cliché que les littéraires sont des inadaptés digitaux. Mais ce n'est pas vrai et vous voulez connaître la suite ? Cette chercheuse a publié quelques années plus tard une thèse sur les l'écriture avec des

plumes d'oie. Et sa thèse, elle l'a publiée sous forme numérique. Elle a été l'une des premières à bénéficier d'un soutien à la publication des recherches en open access. C'est un nouvel eldorado rendu possible par la **digitalisation**. Et une chercheuse de plumes d'oie qui s'est finalement montrée très moderne.

Lorsqu'elle a terminé son séjour de recherche à Neuchâtel, quelques années plus tard, la chercheuse aux plumes d'oie a laissé le stylo parmi d'autres affaires qu'elle ne voulait pas emporter. Une professeure de sciences sociales, qui enseigne dans le cursus de biologie et ethnologie, a récupéré ce stylo. Et elle l'a oublié sur son pupitre après un cours qu'elle donnait à la Faculté des sciences. Un étudiant a pris avec lui le stylo devenu orphelin. C'est là que l'histoire continue.

En 2019, vous vous rappelez peut-être, une jeune écolière suédoise a commencé à faire la grève le vendredi. Pas d'avenir, pas d'école !

C'était violent pour nous, les vieux universitaires, qui pensons que l'école est justement le meilleur moyen d'assurer son avenir. Mais cet appel a rencontré les préoccupations de notre jeunesse. Des étudiantes et des étudiants ont aussi posé leur stylo le vendredi pour faire la grève. Et ce stylo-là. Eh bien il faisait partie du lot.

Un professeur qui passait par là a trouvé le stylo abandonné et il s'est dit : « Comment faire pour répondre à ces préoccupations ? » Il a écrit quelques mots sur une feuille avec ce stylo. C'était le début d'un concept. Voici ce que c'est devenu :

Chaque vendredi, une enseignante ou un enseignant de l'Université donnait un cours sur un thème en lien avec le changement climatique. Il a été question de pluviométrie et d'accès à l'eau, de ce qu'est l'économie verte, des défis que pose l'énergie consommée par la numérisation, de la pollution de sols, du recyclage et même des ressorts psychologiques de la négation du changement climatique. Bref, on a parlé de la **durabilité** en général.

On a appelé ça les Green Fridays, les vendredis verts, et une dizaine de professeur-e-s les ont animés sur leur temps libre, en plus de leurs activités ordinaires d'enseignement, de recherche, de gestion et de participation au rayonnement de l'Université.

Puisque les Green Fridays ont fait appel à des enseignantes et des enseignants de toutes les facultés, ce n'est pas étonnant que le stylo ait continué son voyage dans l'Université de Neuchâtel. Après un



passage en Faculté de droit, au secrétariat chargé des formations continues, il a atterri dans le bureau de la responsable du Master en logopédie.

L'été dernier, après deux années où les séjours à l'étranger, en particulier les voyages intercontinentaux, ont été impossibles, ou en tout cas très compliqués, deux étudiantes en logopédie ont souhaité partir en semestre de mobilité au Canada. Problème : cela va leur faire manquer un cours à Neuchâtel qui est essentiel pour qu'elles obtiennent leur Master. Et en plus ce cours n'est donné qu'une année sur deux. Une discussion s'engage. Les logopédistes sont des spécialistes de la parole, et le **dialogue** va s'avérer fructueux.

Tout d'abord on se dit que c'est facile, après deux années de Covid, on sait donner des cours en streaming. Les étudiantes n'ont qu'à le suivre depuis le Canada. Mais bon, le cours a lieu le matin à Neuchâtel, donc en pleine nuit au Canada. Mais on a aussi l'habitude de faire des enregistrements. Ils ne sont pas systématiques mais recommandés à Neuchâtel. Alors on décide d'enregistrer le cours pour ces deux étudiantes en mobilité. Elles peuvent le voir dans les jours qui suivent, sans devoir se lever au milieu de la nuit.

Pour formaliser tout cela, on signe un contrat pédagogique. J'imagine que vous devinez quel stylo a été utilisé pour la signature. Et voilà que par-delà un océan, on échange en différé, on dialogue à distance entre une enseignante et deux étudiantes, pour offrir de bonnes conditions d'étude.

On retrouve enfin notre stylo lors de la dernière rentrée, il n'y a même pas deux mois. La semaine avant les cours, l'Université de Neuchâtel organise un Campus d'été. C'est une semaine de cours et d'ateliers pour les étudiantes et les étudiants qui vont commencer un bachelor. On les prépare à ce qui les attend, en leur donnant des clés pour prendre des notes efficacement, pour bien se préparer aux examens, pour réviser en gérant le stress, pour apprendre le fonctionnement d'une université, pour savoir réagir aux discriminations si on en est victime ou témoin, pour préparer son avenir professionnel après les études, et plein d'autres choses.

A la fin d'une présentation, une étudiante va vers l'intervenant pour lui poser une question et elle lui dit : « Je suis dix, comment je dois faire ? » L'intervenant ne comprend pas la question. Pourquoi cette jeune femme a un prénom qui est un numéro ? Il se dit qu'elle est peut-être fan de la série Stranger Things, dont l'héroïne s'appelle Onze, et elle a choisi Dix comme surnom ?

Après un moment de flou, l'étudiante demande un stylo à l'intervenant. Oui, oui, vous avez tout juste ! C'est ce stylo-là, mais j'avoue que j'avais perdu sa trace et que je ne sais pas comment il est arrivé au Bâtiment principal de l'Université. Je crois qu'il était passé par la Faculté des sciences économiques, lors



de la création, au printemps 2020, d'un Centre de recherche sur l'économie du luxe. Un centre qui associe six universités suisses, trois hautes écoles spécialisées, et d'autres instituts partenaires.

Mais bon, je reviens à mon histoire. L'étudiante prend donc le stylo et elle écrit D-Y-S. La lumière s'allume dans l'esprit de l'intervenant. Ah oui, les troubles du langage et de l'apprentissage, qu'on appelle les troubles « DYS », et dont le plus connu est la dyslexie.

L'intervenant sait que l'Université a pris des mesures de soutien, dans le cadre de sa stratégie d'égalité des chances et de **diversité**. Mais il n'est pas très au clair. Heureusement un collègue du Service académique passe par là et explique qu'il faut s'annoncer auprès du secrétariat de la faculté, et aussi à ses enseignantes et ses enseignants.

On dit à l'étudiante de ne pas le faire dans les jours qui viennent, car les facultés sont toujours débordées lors de la rentrée. Mais il faut aussi s'annoncer sans trop attendre non plus, pour ne pas donner l'impression, une semaine avant l'examen, qu'on cherche à obtenir des aménagements parce qu'on doute de son travail de révision. Des mesures peuvent être prises, par exemple allonger le temps à disposition pour un examen.

Des histoires comme celles que je viens de vous raconter, il y en a des dizaines. Et ce qui est incroyable, c'est que pour chacune d'entre elles, ce stylo a joué un rôle.

Par exemple, je vous ai dit tout à l'heure que le stylo était passé par le service de formation continue de la Faculté de droit. Eh bien ce stylo a servi à signer les attestations de participation et les diplômes de toutes les formations continues organisées en 2020. Oui, oui en 2020. Lorsque le pays était confiné, on a continué d'offrir des formations continues à distance. Cette année-là, toutes facultés confondues, il y en a eu 43, qui ont concerné 3012 personnes exactement. Environ 2600 personnes pour des formations de courte durée et 400 pour des formations certifiantes, la plupart à distance.

Comme la Faculté de droit est la principale organisatrice de formations continues, le stylo y a passé quelques semaines. C'est pour ça qu'on l'a aussi utilisé, dans cette faculté, pour dessiner les esquisses du logo du LexTech Institute, en octobre 2020. Un institut de recherches interdisciplinaires sur les technologies numériques et leurs implications juridiques et sociétales.

C'est aussi avec ce stylo que le printemps dernier, on a rempli la fiche d'arrivée de deux chercheuses ukrainiennes fuyant leur pays en guerre. Elles sont arrivées à l'Université de Neuchâtel au mois de mai dernier. Il y a Khrystyna, spécialiste de l'intelligence artificielle et du machine learning qui travaille dans les sciences de l'éducation à l'Institut de psychologie et éducation. Il y a Alona qui est spécialisée dans le droit pénal. C'est grâce au programme Scholars at Risk, qui offre une protection aux scientifiques menacé-e-s dans leur pays, et au Fonds national suisse de la recherche scientifique, le FNS, que leur arrivée a été possible.



Arrivé là, vous allez me demander : « Mais où il veut en venir avec ces histoires de stylo ? ». Le thème, aujourd'hui, c'est les 4D : Dialogue, Digitalisation, Diversité et Durabilité. Ce sont les axes du Plan d'intentions, qui présente la stratégie de l'Université pour les quatre années à venir. Pourquoi est-ce qu'on ne nous annonce pas de grands projets d'avenir ?

On connaît les ambitions de l'Université, on connaît aussi les chiffres des finances cantonales. On discute aujourd'hui d'un financement qui serait, en 2026, 2 millions en dessous de ce qu'il était en 2016. Je ne le cache pas : il sera très difficile de développer l'Université en réalisant les projets que nous voulons réaliser en matière de Dialogue, de Digitalisation, de Diversité et de Durabilité. Oui ce sera Difficile, avec un grand D.

L'Université devra pourtant relever ce grand défi. Elle suivra son chemin en s'appuyant sur ses atouts spécifiques, sur ses domaines de compétences, sur tout ce qui la fait rayonner loin à la ronde. Vous les connaissez, j'en parle souvent, mais aujourd'hui j'ai préféré vous parler d'autre chose.

J'ai voulu vous dire autre chose parce que vous avez bien lu le titre de ce Dies academicus : l'Université dans TOUTES ses dimensions. En vous racontant ces histoires, j'ai voulu mettre en évidence des aspects méconnus de ce qui se passe à l'Université de Neuchâtel :

- la recherche en littérature étrangère, dans un institut dont on parle forcément très peu en terre francophone, mais qui forme, entre autres, les enseignantes et les enseignants d'allemand de demain ;
- nos professeur-e-s qui, bénévolement, mettent sur pied une série de conférences pour dire à la jeunesse que ses préoccupations sont entendues, et pour proposer des pistes qui considèrent que oui, il y a un avenir ;
- la mobilité étudiante, et les trésors d'inventivité dont notre service en charge de la mobilité, avec les enseignantes et les enseignants, doit parfois faire preuve pour la rendre possible ;
- une discussion entre une étudiante qui vient d'arriver et deux collaborateurs qui s'efforcent de l'orienter pour qu'on puisse tenir compte de ses besoins spécifiques.

Tout ce que je vous ai raconté, ce n'est pas l'image habituelle que nous aimons donner, ce ne sont pas les grands succès qui font parler loin à la ronde, et pourtant j'en aurais quelques-uns à vous raconter.

Non, ce sont des choses invisibles, des choses humaines de tous les jours, ce sont des anecdotes. Des instantanés de la vie universitaire parmi les milliers de petits accomplissements qui font de notre institution ce qu'elle est. Ces anecdotes, elles sont vraies à la base, je reconnais que je les ai un peu



scénarisées pour l'occasion. Et, vous vous en doutez, le stylo qui nous a permis d'explorer les dimensions de l'Université – ce stylo – c'est une invention.

Pourtant je le tiens bien en main, ce stylo. Et puisque mon discours aura finalement quand même évoqué, très indirectement, la stratégie de l'Université, les éléments de son Plan d'intentions, qui débouchera sur un Mandat d'objectifs voté par le Grand Conseil neuchâtelois, et enfin sur un Contrat de prestations signé par le Conseil d'Etat et l'Université, je crois que je vais le garder, ce stylo. C'est avec lui que je signerai le prochain Contrat de prestations 2023-2026. Pour que nous prenions soin de l'Université. Dans toutes ses dimensions.

Avant de passer la parole à la personne qui suivra sur scène, j'aimerais rendre à César ce qui appartient à César. Je veux vous parler d'un paléontologue italien. Il s'appelle Alberto Angela et il a écrit un livre sur l'histoire de l'Empire romain. Dans ce livre, il imagine le voyage d'une pièce de monnaie, un sesterce, qui passe de main en main et se retrouve aux quatre coins de l'Empire. Cela lui permet de raconter l'histoire d'une période, dans toutes ses dimensions. Je lui dois l'idée du discours que je viens de faire.





Allocution de

Gillian Gay

**Etudiante, master en
droit**

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 5 novembre 2022

Neuchâtel

A Loan

Madame l'ancienne Présidente de la Confédération,

Madame la Conseillère d'Etat,

Monsieur le Recteur,

Monsieur le Président du Conseil de l'Université,

Chères étudiantes, chers étudiants,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très émue et honorée d'avoir été invitée à prendre la parole, pour célébrer avec vous, cher public, cette tradition ancestrale qu'est le Dies Academicus.

Quelle ne fut pas ma surprise en découvrant un matin, entre deux cours de droit des assurances sociales, un message sur mon répondeur de la part du Décanat de la Faculté de droit !

Pour ne rien vous cacher, ma première réaction a été de me demander quelle bêtise j'avais bien pu faire, alors que j'apercevais l'arrivée de ce marathon universitaire que je courais depuis quelques années déjà. J'étais bien entendu loin de m'imaginer que cet appel et les différents échanges qui ont suivi me mèneraient devant vous aujourd'hui.

Cette année, l'Université se met dans tous ses états, ou plutôt, toutes ses dimensions. Parmi toutes celles qui la composent, aussi diverses et variées soient-elles, ce sont les dimensions du dialogue ; de la digitalisation ; de la diversité et de la durabilité qui sont mises à l'honneur.

En tant qu'étudiante, je me suis longuement questionnée sur la portée de ces termes, qui sont à la fois si familiers, et pourtant si vagues lorsque l'on tente de les définir. Est-ce qu'aujourd'hui, une institution qui se veut moderne et crédible se positionnerait réellement contre le dialogue, contre la digitalisation, contre la diversité et contre la durabilité ? Cela ne doit toutefois pas nous

empêcher de creuser afin de voir, d'un point de vue d'une étudiante, ce qui se cache derrière ces concepts.

Le dialogue est un exercice qui semble à première vue facile, mais qui requiert en réalité un savant mélange de dextérité, de finesse et d'ouverture d'esprit.

Le recours au dialogue a dangereusement tendance à décliner. Dans une société en constante accélération, prendre le temps d'établir un dialogue constructif est une démarche bien trop souvent considérée comme superflue. Favorisée par sa taille humaine, l'Université de Neuchâtel a toujours cherché à mettre en avant la proximité qu'elle souhaite entretenir avec les membres de sa communauté. Les étudiantes et les étudiants disposent par exemple de voix représentatives dans les différents Conseils de Faculté. Malgré cela, les décisions qui se prennent dans ces conseils ne considèrent souvent que trop peu les revendications portées par les étudiantes et les étudiants. On peut ainsi se demander si, malgré les voies de dialogues existantes, la parole étudiante est réellement prise en compte à sa juste valeur. L'initiative de l'Université de redonner au dialogue une importance toute particulière est louable, et constitue à mon sens la première étape pour l'établissement d'une communication de meilleure qualité.

En pleine ère numérique, la technologie se développe de manière fulgurante, rendant possible ce que l'on a longtemps considéré comme impossible. Ces diverses évolutions technologiques impactent déjà la vie universitaire. Elles ont notamment permis, pendant de nombreux mois, de maintenir un enseignement de qualité pour toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'Université lors de la crise sanitaire. Le service informatique et télématique ainsi que l'ensemble du personnel se sont pliés en quatre afin de mettre en place des alternatives efficaces dans des temps records, ce qui démontre la grande capacité d'adaptation de l'Université face aux nouvelles technologies.

Si la technologie permet de manière générale de faciliter la vie quotidienne, elle s'accompagne de certains dangers. L'Université en a fait les frais très récemment. Alors que l'on se remettait à peine de la crise de COVID-19, l'institution a été victime d'une attaque informatique de grande ampleur. L'enjeu actuel est donc de continuer à intégrer le digital dans la vie universitaire, tout en jonglant avec les dangers inhérents à ces nouvelles technologies.

Promouvoir la diversité implique de mener simultanément plusieurs combats sur plusieurs fronts. Parmi ces combats, on peut notamment citer la promotion de l'égalité des genres, la lutte contre le racisme ou encore l'intégration des personnes en situation de handicap. Ce sont des thématiques qui ne devraient plus avoir besoin d'être abordées mais qui, en l'état de la société, nécessitent encore de l'être. Investir, afin de permettre à chacune et à chacun de bénéficier d'une égalité des chances, indépendamment de ses origines socio-économiques ou de son identité, est toujours une action bienvenue. Le Bureau social de l'Université effectue un travail remarquable en matière de promotion de la diversité, toujours plus complexe à mesure que la précarité étudiante s'accroît.

A mon sens, la diversité au sein du campus s'exprime également à travers les échanges. Dans un pays qui a tendance à se refermer sur lui-même, il est important de souligner les efforts continus que fournit en particulier le Bureau de la mobilité, année après année, afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de se former, en Suisse et à l'étranger, dans des conditions optimales.

La durabilité finalement, est une thématique qui résonne fortement dans la conscience populaire, particulièrement aujourd'hui, à l'heure où les questions énergétiques sont au centre des considérations et où les dérèglements climatiques commencent à démontrer l'étendue de la gravité de la situation actuelle. La responsabilité, en matière de durabilité, ne repose pas sur des catégories définies de la population. Nous sommes toutes et tous responsables de nos actions et des conséquences de ces dernières sur notre planète.

Pour tout le monde et dans toutes les disciplines, il est nécessaire aujourd'hui de prendre ce virage de la durabilité et de trouver des solutions globales aux défis économiques, sociaux et environnementaux de notre société. Comme chacune et chacun d'entre nous, l'Université de Neuchâtel a un rôle à jouer en matière de durabilité. Elle se doit de montrer l'exemple, dans son fonctionnement certes, mais également en donnant la possibilité aux étudiantes et aux étudiants, dans tous les domaines d'enseignement, de réfléchir aux enjeux particuliers que pose l'adoption d'un mode de vie durable.

Après ces quelques réflexions, force est de constater que l'Université dispose encore d'une certaine marge de progression. En particulier, je suis curieuse de connaître la manière dont l'Université va combiner, dans ses actions, digitalisation et durabilité, sachant que ces deux dimensions ont plutôt tendance à s'exclure. Cela dit, il ne faut pas se méprendre sur la portée de mes paroles. Agir afin de se développer dans ces quatre dimensions s'avère particulièrement ambitieux. Il ne faut cependant pas se laisser effrayer par l'ampleur de la tâche, et cela, je pense que l'Université l'a bien compris. Je ne doute en aucun cas des progrès futurs qui vont être réalisés.

Comme je l'ai laissé entendre au début de mon message, je ne serai pas en mesure de constater les fruits de la stratégie adoptée par l'Université. Mon parcours universitaire touche aujourd'hui à sa fin, et après avoir fréquenté les bancs de l'Université cinq années durant, il est venu le temps pour moi de clore ce chapitre.

Alors à toi, Université de Neuchâtel, pour qui j'ai développé un profond attachement au fil des années, et que je quitte non sans un certain pincement au cœur, je souhaite t'adresser ces mots finaux : parfois, s'affirmer dans une certaine direction peut s'avérer risqué. Mais toi, tu as de la chance, car tu as la possibilité de demander du soutien à plus de cinq mille professeur-e-s, collaboratrices et collaborateurs, étudiantes et étudiants qui te fréquentent chaque jour. Alors si tout seul, on ne va pas plus vite, sache qu'ensemble, on va assurément plus loin.

Merci pour votre attention.



Allocution de

Crystel Graf
Conseillère d'Etat
Cheffe
du Département de la
formation,
de la digitalisation
et des sports

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 5 novembre 2022

Neuchâtel

Madame la conseillère fédérale émérite,

Madame la présidente du Grand Conseil (selon présence au moment du discours),

Messieurs les conseillers nationaux,

Monsieur le président du Conseil de l'Université,

Monsieur le recteur,

Madame la vice-rectrice,

Messieurs les vice-recteurs,

Mesdames et Messieurs les doyens, vice-doyens et vice-doyennes,

Mesdames et Messieurs les représentants et représentantes des autorités fédérales, cantonales et communales,

Mesdames, Messieurs les membres de la communauté universitaire,

Madame et Messieurs les docteurs honoris causa,

Mesdames, Messieurs,

4D - quatre Dimensions: L'Université dans toutes ses dimensions...

Le titre du Dies 2022, fait évidemment référence au plan d'intentions 2023-2026 de l'Université, placé sous quatre mots-clés : dialogue, digitalisation, diversité et durabilité.

Vous me permettrez de relever que l'Université aurait pu ajouter un 5e D – celui de Défis, les défis auxquels nous devons faire face avec la succession de crises que nous connaissons depuis 2 ans et demi, avec celles qui surgissent chaque jour et celles qui ne manqueront pas de survenir à l'avenir.

L'année passée, nous nous croyions presque sortis de la crise sanitaire – nous ne savions pas que nous attendaient l'agression russe en Ukraine, la crise énergétique, le retour de l'inflation, les cyberattaques et, en Europe, la montée des extrémismes, de partis en marge de la démocratie.

Les défis également d'un changement sociétal ; une nouvelle génération, dont les injonctions, certes parfois contradictoires, doivent nous pousser à penser autrement, à repenser nos acquis pour concevoir et rendre possibles de nouveaux équilibres.

Il nous faut réapprendre l'humilité, l'humilité qu'il y a à admettre que l'on ne peut pas donner des réponses assurées et définitives.

Mais ces défis doivent être des opportunités. En particulier, l'opportunité de faire preuve de créativité dans les réponses à apporter. De défier l'existant pour construire des solutions innovantes.

Mesdames et Messieurs,

Revenons à nos 4 D.

Les Dies 2015 et 2021 étaient placés sous le signe de la diversité (2015) et du dialogue (2021) – je m'arrêterai donc à celui des deux autres D qui m'est cher : la digitalisation.

Le numérique modifie notre rapport au monde. En 20 ans, cette évolution a été marquée par le développement du web, l'arrivée des réseaux sociaux, la généralisation des smartphones, de nouveaux modes de communication et de pensée.

Au niveau de l'enseignement, cela implique des adaptations dans l'ensemble du système de formation, de l'école obligatoire aux hautes écoles.

En effet, l'une des missions fondamentales de l'école est de former de futurs citoyennes et citoyens actifs, créatifs et responsables, capables de s'insérer dans la société. Il est de notre devoir de leur donner les compétences clés pour appréhender les outils d'aujourd'hui et de demain.

Alors qu'une nouvelle discipline informatique a été ajoutée dans la formation gymnasiale à la rentrée scolaire 2021, l'introduction effective de l'éducation numérique dans les classes de l'école obligatoire neuchâteloise dès la 3e année a eu lieu en août dernier.

En parallèle, l'an passé, je vous annonçais que la stratégie générale de l'État en matière de transition numérique allait être élaborée. Les travaux ont bien avancé ! Dans la volonté de s'inscrire dans une démarche participative, une large consultation publique a été menée durant l'été 2022, pour recenser les attentes et les craintes au sein de l'administration cantonale, certes, mais aussi entre l'État et ses usagers et usagères externes, ainsi qu'avec ses partenaires, dont, bien sûr, l'Université.

Trois choses ont émergé de la consultation ; trois choses toutes simples, presque banales, mais qui nous serviront de principes directeurs.

En premier lieu, la digitalisation doit apporter de la simplification et de l'efficacité dans le fonctionnement interne des collectivités publiques et des écoles, bien sûr, mais d'abord dans les liens avec les usagers et les usagères.

Il doit y avoir une plus-value réelle pour les usagers et usagères : on ne digitalise pas parce que c'est à la mode, mais parce que ça apporte quelque chose !

Le deuxième principe directeur prend une résonance particulière pour la communauté universitaire neuchâteloise en 2022, au vu des récents événements : il s'agit de la sécurisation et de la protection des données personnelles. Vous me permettez de ne pas y revenir plus longtemps...

Après « simplification » et « sécurité », il y aura un troisième principe directeur, qui prend lui aussi une signification toute particulière dans le contexte de la crise énergétique dans laquelle nous nous trouvons ou qui nous menace.

Il s'agit de la sobriété – ou de la durabilité – pour nous référer au thème de ce Dies 2022.

Le numérique est gourmand en ressources et l'on ne saurait en faire abstraction.

La transformation digitale doit permettre de simplifier, d'accélérer et changer les pratiques, de manière sécurisée. Mais changer les pratiques, ce ne doit pas être « ajouter une couche au mille-feuille » : ce doit être non pas en plus, mais à la place de l'existant, dans le souci d'un usage le plus raisonnable et le plus durable possible des ressources.

La digitalisation, la transformation numérique, se relève ainsi être un défi humain avant d'être un défi purement technologique.

Sur cette base, nous élaborons désormais la stratégie digitale cantonale, dont le contenu sera rendu public dans les prochains mois. Une stratégie qui se voudra ambitieuse, mais dont la mise en œuvre tant sur le fond que dans le temps dépendra naturellement des moyens financiers et humains à disposition.

Quant à l'Université, sa vision s'inscrit en adéquation à nos objectifs. Elle reste cependant bien sûr autonome, libre de ses choix et responsable de ses décisions en la matière.

Mesdames, Messieurs,

Dans son programme de législature 2022-2025 présenté en début d'année, le Conseil d'État a identifié parmi les forces de ce canton la qualité et la diversité des filières de formation de notre canton.

L'Université en est un acteur majeur et votre présence aujourd'hui le confirme. Et ensemble nous devons construire des solutions créatives pour faire face aux défis de l'Université.

L'un d'entre eux que je n'ai pas encore mentionné, et qui est d'importance, est celui de la LEHE et de son modèle de financement. Il n'est pas nouveau puisque l'Université s'y prépare depuis 2015, mais il est hautement d'actualité. La fameuse LEHE, la loi fédérale sur les hautes écoles, de 2015, prévoit un financement fédéral non plus basé sur les coûts mais sur les prestations. De fait, le nombre d'étudiantes et d'étudiants devient un critère central pour répartir les subventions fédérales.

Certes, la LEHE protège les universités qui perdent au nouveau système, par un fonds de cohésion – mais pendant huit ans seulement, soit jusqu'en 2024.

Un défi important à l'horizon que d'orienter la politique de l'Université pour obtenir des contributions de base plus élevées, qui à n'en pas douter verra l'Université en sortir plus solide.

Car l'Université dispose d'au moins quatre circonstances favorables, qui convergent toutes vers une situation nouvelle.

D'abord, elle a tout récemment obtenu une accréditation fédérale jusqu'en 2027 – une accréditation sans condition.

Et j'en profite ici pour en féliciter le rectorat bien sûr, mais aussi toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'obtention de cette accréditation, pour leur engagement et leur investissement dans cette procédure exigeante.

En deuxième lieu, l'Université disposera, enfin!, d'un nouveau bâtiment, pour lequel le concours d'architecture, international, vient de s'achever ; le lauréat devrait être connu dans les tout prochains mois et les travaux devraient être terminés à la fin de l'année 2027. Ce n'est pas moins de 7.8 millions actuellement investis par l'État en vue d'un nouveau bâtiment universitaire de près de 80 millions – le plus important projet de construction de l'État depuis près d'un demi-siècle.

Le troisième atout, et le plus important aussi, qui permettra à l'Université de sortir grandie est le fait qu'elle sera conduite jusqu'en 2025 (au moins!) par un rectorat expérimenté, un rectorat qui a notre entière confiance et auquel nous donnerons un mandat clair pour mener les travaux pour l'avenir.

Et finalement, le quatrième élément s'inscrit dans la vision partagée par le Conseil d'État de renforcer l'attractivité de notre canton.

L'attractivité ne se décrète pas, elle se cultive, raison pour laquelle l'État s'engage en faveur d'un canton séduisant, qui concrétise ses projets d'infrastructures et modernise ses structures ; qui se positionne comme leader de la qualité de vie et des conditions-cadres pour les entreprises, qu'un système de formation diversifié doit consolider, lui permettant de concilier développement économique et démographique, lesquels profiteront assurément également à l'Université.

Mesdames, Messieurs,

Les défis qui attendent l'Université sont importants, de même que les opportunités qu'ils représentent.

Et je terminerai ainsi en citant Winston Churchill: « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. »

Soyons optimistes, avec la conviction que l'Université relèvera les défis qui l'attendent et en ressortira donc plus durable, très certainement plus digitalisée mais tout aussi diverse qu'aujourd'hui.

Que vive l'Université de Neuchâtel !



Allocution de

Ruth Dreifuss
Ancienne présidente de
la Confédération

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 5 novembre 2022

Neuchâtel

L'université, centre de dialogues multiples

Aux premiers jours de la Confédération suisse, le Conseiller fédéral Stefano Franscini proposa de créer une université nationale. L'opposition fut vive. Au Parlement, quelqu'un s'exclama : « Nous n'avons pas besoin d'un lustre au centre du pays, mais d'un grand nombre de lampes, afin que tous les recoins soient éclairés ».

Nous voici réunis aujourd'hui pour célébrer une de ces lampes, qui luit depuis plus d'un siècle sur le canton et, de plus en plus, sur la Suisse romande et au-delà. Elle le fait souvent en réseau avec d'autres institutions : dans le cadre de BeNeFri et d'Azur comme à travers la collaboration avec les Hautes Ecoles spécialisées et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. C'est ainsi que l'Université de Neuchâtel en est venue à abriter des centres nationaux d'excellence, notamment dans les domaines des migrations et du droit de la santé. Rien ne saurait me réjouir davantage : pendant toutes mes années à la tête du Département fédéral de l'intérieur, je me suis efforcée de promouvoir à la fois la diversité par le soutien de la Confédération aux universités et la coopération entre les institutions cantonales et fédérales. Grâce aux atouts spécifiques de chacune d'entre elles, elles ont toutes démontré une grande attractivité sur les personnes en quête d'études et de recherches de qualité, y compris sur celles et ceux qui nous viennent de l'étranger. Et l'Université de Neuchâtel n'est pas en reste.

Ce Dies Academicus se situe à un moment charnière pour elle. Une fois tiré le bilan du mandat d'objectifs 2019 à 2022, une nouvelle période quadriennale s'ouvre. Ambitieuse, elle se donne pour objectifs un développement en 4D, Dialogue, Diversité, Durabilité et Digitalisation.

De ces quatre dimensions, l'une, à mon avis, transcende les trois autres : le dialogue. Que serait en effet la diversité si elle n'aboutissait pas à l'intégration de groupes qui n'avaient jusqu'à présent qu'un accès limité à l'université, une intégration qui implique l'ouverture de débats sur les séquelles, et parfois la difficulté de surmonter les discriminations subies ? Que serait la durabilité, si elle n'aidait pas la société dans son ensemble et les

décideurs politiques à relever les défis qu'il nous faut affronter ensemble ? Quant à la digitalisation, n'est-elle pas par essence l'instrument du dialogue ? Enfin, comment renouer le dialogue avec la communauté académique européenne ?

Posons d'emblée que si le dialogue est essentiel pour intégrer tous les membres de la communauté académique, il nécessite une volonté forte et un effort constant. Par essence, le dialogue suppose une relation horizontale. Or, entre les corps qui constituent l'université existent des hiérarchies et ses membres se trouvent à des étapes différentes de leurs projets de vie : Pour les étudiants et étudiantes, avides de terminer avec succès la formation choisie puis de trouver leur place dans la société, le dialogue avec les enseignants et enseignantes doit accompagner la progression des connaissances mais aussi répondre aux questions qui préoccupent actuellement les jeunes et qu'ils souhaitent voir traitées. Cela implique une capacité d'écoute et une disponibilité du corps enseignant, occupé par ailleurs par ses propres recherches et ses tâches de gestion des instituts. Pour les membres du corps intermédiaire, les perspectives d'avenir sont souvent obscures et dépendent pour une bonne part des conditions qui leur sont offertes par l'université et par les professeurs avec et pour qui ils travaillent. La précarité de leur statut a fait l'objet d'une prise de conscience récente, tant au niveau politique (Conseil fédéral et Parlement) qu'à celui du Fonds national de la recherche scientifique et, bien sûr, des universités elles-mêmes. Il reste cependant beaucoup à faire pour développer les perspectives de carrière des membres du corps intermédiaire, en particulier des femmes. Le dialogue que l'Université de Neuchâtel s'est engagée à favoriser et à renforcer ne se limite pas à sa mission première, développer et transmettre la connaissance, mais tout autant à sa gouvernance. Il est nécessaire à tous ceux et toutes celles qui travaillent au sein de l'université, membres des corps administratif et technique inclus.

Permettez-moi d'évoquer quatre domaines dans lesquels la capacité de dialoguer doit être renforcée et où elle est, sinon menacée, du moins fragilisée.

Premièrement. Un long, un séculaire silence a été imposé à certains groupes de la population, les femmes et les personnes racisées pour n'en citer que deux. Par ailleurs, l'histoire demande à être revisitée en permanence pour en lever les zones d'ombre, comme la participation de la Suisse à l'exploitation coloniale ou son rôle durant la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, nous assistons à une montée en puissance de voix, de revendications, d'éléments du passé trop longtemps ignorés. Nous avons à poursuivre dans la volonté de surmonter les exclusions, les discriminations et les omissions de l'histoire. C'est une tâche nécessaire et urgente, qui nous concerne tous. Elle ne devrait aucunement être assumée par les seules personnes concernées au premier chef. Car il importe d'éviter que des connaissances établies sérieusement se trouvent censurées et que leur discussion soit entravée. L'université doit rester un lieu de tolérance et de voix plurielles. Elle ne peut être l'hôte d'idéologies, qui, comme le disait un auteur dont je peine à retrouver le nom : « elles, les idéologies, rendent sourd. C'est d'ailleurs en cela qu'on les reconnaît ».

Deuxièmement, l'emprise des nouveaux médias et des réseaux sociaux risque, malgré ou plutôt à cause de la pléthore d'informations et d'opinions, de pousser chacune et chacun à choisir celles qui confortent des convictions déjà pétrifiées, les laissant dans le confort de leur bulle. Comme le disait Rachid

Benzine, « Le contraire de la connaissance n'est pas l'ignorance, ce sont les certitudes ». N'est-ce pas la mission de l'université d'ébranler les certitudes ? De développer la curiosité de la diversité des arguments ? En cela, elle contribue à la liberté d'expression, au vivre ensemble, mais aussi à la démocratie.

Troisièmement. Plus que jamais, le politique a besoin de connaissances avérées. Il est confronté à des crises annoncées de longue date et dont les solutions ne peuvent plus être différées : les pandémies - celle qui continue et celles à venir -, l'atteinte au climat, la perte de la biodiversité, toutes ces menaces réelles auxquelles nous devons faire face nécessitent un dialogue entre la science et la politique et un débat éclairé au sein de la population. Par ailleurs, l'évaluation des politiques publiques, que ce soit ex ante ou ex post, n'a toujours pas reçu l'attention et les ressources qu'elle mérite. De même qu'un médicament efficace a forcément des effets secondaires et que, s'il n'en a pas, il n'est pas efficace, les décisions politiques ne sont jamais toutes bonnes pour toutes et tous ; il est donc en permanence nécessaire de tenter d'identifier à temps les impacts négatifs qu'elles peuvent avoir pour tel ou tel segment de la population. Ce n'est que par un tel processus de « trial and errors » que progressent les décisions politiques. Etienne Klein¹ s'interroge sur le rôle des scientifiques auprès des gouvernants : « ils doivent éclairer les politiques, les mettre en garde sur la présence de récifs ou d'écueils – mais sans jamais prendre leur place ». Que les scientifiques ne soient pas toujours d'accord entre eux est inhérent aux progrès des sciences qui, là encore, impliquent le dialogue, la critique des méthodes, la vigilance des pairs. Certes, l'urgence de la décision politique en période de crise et le temps nécessaire à conforter l'évidence scientifique ne coïncident pas. Cependant, face aux risques de durabilité, le diagnostic est posé depuis belle lurette, que ce soit par le Club de Rome ou les rapports du GIEC. Ce sont les décisions politiques et leur mise en œuvre, ce sont les changements de comportements individuels qui tardent.

Quatrième et dernier point : le besoin de dialogue m'amène inévitablement à évoquer nos liens avec la communauté académique internationale, au premier chef celle de l'Union européenne. La rupture unilatérale des négociations de l'accord cadre, par le Conseil fédéral, a déjà fait des victimes, au premier rang desquelles les étudiantes et étudiants, les jeunes scientifiques et les Hautes écoles de notre pays. C'est une illusion que d'espérer que nous pouvons acheter notre participation à Horizon avec de l'argent. Il est urgent que le mandat de négociation confié à la secrétaire d'Etat Livia Leu permette de relancer notre coopération avec notre partenaire européen et d'en éviter la lente érosion. Car plus le temps passe, plus l'Union européenne avance vers la solution de problèmes communs. Qui sont donc aussi les nôtres ! Ce n'est que si la Suisse prend des engagements de partenariat durable que nous pourrons le maintenir. Des concessions de la part de notre pays sont nécessaires, en premier lieu desquels je citerais la « citoyenneté européenne ».

1 Etienne Klein, *Le goût du vrai*, Tracts Gallimard, janvier 2022



Mesdames et Messieurs,

C'est avec ce beau mot de citoyenneté que je conclus. Merci à l'Université de Neuchâtel d'avoir à cœur de la promouvoir.



Allocution de

Michel Zink
Docteur honoris causa
2022 de la faculté des
lettres et sciences
humaines

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 5 novembre 2022

Neuchâtel

Monsieur le Recteur, Messieurs les Doyens, Chères et Chers collègues (avec la variante grammaticale qui s'impose, mais en français, c'est-à-dire sans recours à l'écriture inclusive), Mesdames et Messieurs, chers amis,

Il n'appartient pas aux simples mortels de pénétrer les secrets des dieux. Je ne chercherai donc pas à savoir pourquoi un décret souverain des autorités universitaires neuchâteloises m'a désigné pour faire monter vers elles l'encens des remerciements au nom des quatre nouveaux docteurs honoris causa. Parmi eux, je viens pourtant en dernier, selon l'ordre hiérarchique des facultés, selon l'ordre alphabétique et selon celui du mérite personnel. Pour ma part, je ne trouve de justification à cette permutation évangélique des premiers et des derniers que dans les liens de l'amitié qui m'unissent de longue date à l'université de Neuchâtel et dans ma vieille admiration pour Guy de Pourtalès, descendant d'une famille de huguenots français établie à Neuchâtel, où elle a été anoblíe par le roi de Prusse. Qu'il faille venir à Neuchâtel pour se faire anoblir, voilà qui nous venge un peu, nous autres Français, de l'ironie suisse devant notre goût des colifichets et des vanités.

Mais je m'égare. Venons-en à notre sujet. Il est toujours émouvant et intimidant de se voir décerner un doctorat honoris causa. Émouvant, car être accueilli dans une nouvelle communauté universitaire nous donne le sentiment d'appartenir à une toile, comme on dit aujourd'hui, des choses de l'esprit étendue aux dimensions du monde. Intimidant, car nous nous demandons pourquoi nous avons été distingués parmi tant de grands savants et de grands esprits. La petite voix du non sum dignus ne se laisse pas aisément réduire au silence. Émotion et timidité encore accrues quand l'université qui nous décerne cet honneur a la qualité et le prestige de celle de Neuchâtel et que la cérémonie prend place dans le cadre d'un Dies academicus empreint d'une solennité grave et familière. Mais l'émotion et la timidité cèdent le pas devant la joie, la fierté et surtout devant la gratitude dont nous débordons et que j'exprime ici au nom de nous quatre, Monsieur le Professeur Carl-Erik Särndal, Madame la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss, Monsieur le Professeur Yves Pigneur et moi-même.

Le thème du Dies academicus de cette année est « 4D. L'Université dans toutes ses dimensions ». Quel beau titre et quel beau programme ! Un beau titre, car il évite élégamment le sempiternel « dans tous ses états » en lui substituant un autre jeu de mots, ô combien plus riche, « dans toutes ses dimensions », qui invite à l'impossible : entrer dans la quatrième dimension. Un beau programme, parce qu'un tel défi pousse l'Université à s'ouvrir sans peur à un monde que la science, dont elle est, non pas la détentrice, mais l'ouvrière, nous révèle chaque jour plus inattendu, plus terrifiant, plus passionnant, plus différent de ce que nous pouvions supposer, imaginer ou prévoir. Je ne suis pas le mieux placé pour en parler. Les trois autres lauréats se sont illustrés dans des disciplines essentielles au monde d'aujourd'hui, voire dans l'action même sur ce monde. Le professeur Särndal domine l'univers mathématique des statistiques et des probabilités, qui nous gouverne de plus en plus dans tous les domaines, de notre vie quotidienne à la politique des États, et qui nous fait sentir à chaque instant qu'on peut se passer avec profit de notre pauvre intelligence. Madame la Conseillère fédérale Dreifuss, première femme à être devenue Présidente de la Confédération suisse, a influé directement sur le destin de son pays et sur celui du monde. Le professeur Pigneur a créé un modèle économique pour les start-up : ne fait-on rien de plus adapté à nos sociétés ? Mais, moi, misérable vestige du passé, qu'ai-je à dire sur notre monde ? Comme la presque totalité de l'humanité, je n'en perçois que des bribes que je suis incapable de comprendre et des contradictions qui me donnent le vertige : un univers infini dont la compréhension se livre dans ses plus infimes particules ; une intelligence artificielle qui nous ravit le monopole de la raison et nous contraint à nous replier sur la ligne de l'affectif, dont elle nous délogera peut-être ; des origines de l'homme qui ne cessent de reculer dans le temps et qui se compliquent au point que nous ne savons plus quel singe nous sommes ; des civilisations dont l'apparition se révèle, elle aussi, de plus en plus lointaine, avec des faits de culture, d'organisation sociale, de pensée de la mort et de l'au-delà, de sens esthétique, qui sont antérieurs de plusieurs millénaires à ce que nous pensions il y a peu de temps encore.

Nos conceptions de l'univers, de la terre et de l'homme se modifient à une vitesse incroyable et tout cela, la production de savoirs nouveaux, leur enseignement, leur diffusion, les réflexions nouvelles et les modes de vie nouveaux qu'ils entraînent, la formation des esprits en fonction de ces nouveautés, tout cela repose sur l'Université, sur les universités.

Voilà qui rend plus difficile encore la question qui paraissait depuis toujours l'aporie majeure de l'enseignement supérieur : comment concilier la formation à des disciplines qui ne sont accessibles qu'à des esprits supérieurement, voire parfois presque anormalement doués, et l'ouverture des universités au plus grand nombre en donnant les mêmes chances à tous ? Le problème est plus compliqué que jamais et sa solution, si elle existe, exige que l'Université s'adjoigne une dimension supplémentaire, mais une quatrième dimension bien terre-à-terre, en s'interrogeant, sans s'arrêter aux habituels conflits idéologiques, sur sa place au regard des autres ordres d'enseignement et de formation. L'université ne peut pas tout apporter à un étudiant pendant les quelques années qu'il passe en son sein, s'il n'a pas reçu auparavant une formation de base solide, acquise depuis l'école primaire. Dans un pays comme la France (la Suisse me semble heureusement épargnée), les méthodes choisies pour assurer l'égalité des chances devant l'éducation ont abouti au résultat exactement inverse. En quelques décennies, le système éducatif s'est effondré sans faciliter pour autant l'accès des classes défavorisées aux formations de qualité, tout au contraire. On a tenté de masquer le désastre en ouvrant toutes grandes



les portes d'accès aux universités. Dans bien des disciplines, l'enseignement universitaire ne mérite plus ce nom. Et malgré cela, de nombreux étudiants se révèlent, même dans l'état où il est, incapables de le suivre.

À la fierté et à la reconnaissance qui est la nôtre de recevoir en ce jour le grade de docteur honoris causa d'une université digne de ce nom s'ajoute l'espoir un peu fou (mais l'espoir du salut n'est-il pas toujours une folie ?) de voir l'Université de Neuchâtel trouver, à l'occasion de son Dies academicus, la quatrième dimension de l'Université.





Laudatio des docteur-e-s honoris causa

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2021

Samedi 6 novembre 2021

M. Carl-Erik Särndal

Faculté des sciences

Mme Ruth Dreifuss

Faculté de droit

M. Yves Pigneur

Faculté des sciences économiques

M. Michel Zink

Faculté des lettres et sciences humaines

Laudatio de

Monsieur le Professeur Carl-Erik Särndal

Dr h.c. de la Faculté des sciences

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2022

Samedi 5 novembre 2022

Le professeur Carl-Erik Särndal est né en Suède le 17 juillet 1937. Il obtient un doctorat en statistique à l'Université de Lund en 1962. Par la suite, il occupe le poste de professeur successivement à l'Université d'Umeå en Suède, puis à l'Université de Vancouver et enfin à l'Université de Montréal au Canada. Il enseigne également à l'Institut national de statistique de Suède (Statistics Sweden).

Le principal domaine de recherche du professeur Särndal est la statistique d'enquête. Parmi les différents domaines de son expertise scientifique, il s'est spécialisé dans la théorie de l'échantillonnage et la méthodologie de la production de statistiques officielles. Il a coopéré à des recherches avec des spécialistes dans des universités et dans plusieurs agences statistiques nationales, notamment celles du Canada, de Suède, de Finlande, de France, des États-Unis ainsi que de l'Union européenne et son agence Eurostat. Il a été pendant de nombreuses années membre du Comité consultatif des méthodes statistiques de Statistique Canada et membre du Conseil scientifique de Statistique en Suède.

La liste de ses publications comprend plusieurs livres: son ouvrage intitulé *Model Assisted Survey Sampling* est d'ailleurs devenu une référence pour la recherche théorique et pratique en matière de statistique d'enquête. Ce livre se trouve sur la table de travail de toute statisticienne et de tout statisticien travaillant dans le domaine de la statistique officielle.

Parmi ses très nombreuses publications sous forme d'articles, la plus importante est certainement l'article intitulé *Calibration Estimators in Survey Sampling* publié dans *le Journal of the American Statistical Association* en 1992. En collaboration avec son éminent collègue français Jean-Claude Deville, Carl-Erik Särndal y formalise les méthodes de calage. Les deux auteurs proposent une procédure de pondération qui permet d'ajuster des données d'enquête sur des données de recensement. Cette méthode est rapidement devenue une procédure standard dans le traitement des enquêtes. Cet article est également une publication de référence pour la réalisation d'estimations au moyen de différentes sources. Le professeur Särndal a également fortement contribué aux traitements des erreurs de mesures. Il a notamment montré que les méthodes de calage pouvaient être utilisées

pour corriger efficacement des biais qui apparaissent lorsque des personnes sondées ne répondent pas, ce qu'on appelle les erreurs de non-réponse.

Parmi les distinctions qui l'ont honoré jusqu'à aujourd'hui, Carl-Erik Särndal est membre élu de l'Institut International de Statistique, *Fellow* de l'*American Statistical Association* et de l'*Institute of Mathematical Statistics*, membre honoraire de la Société Statistique de Finlande et de la Société Statistique du Canada. Il est également *Doctor honoris causa* de l'Université d'Örebro en Suède. Il a reçu au Canada le prestigieux prix Waksberg pour la qualité de ses travaux en méthodes d'enquêtes.

Carl-Erik Särndal a toujours souhaité développer des recherches pouvant avoir des applications pratiques en statistique officielle. Sa collaboration avec différents instituts de statistique a été un modèle pour la mise en place d'une collaboration entre l'Institut de statistique de l'Université de Neuchâtel et l'équipe de la Section des méthodes statistiques de l'Office fédéral de la statistique.

Pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, le recteur va à présent remettre un diplôme sur lequel on peut lire :

L'Université de Neuchâtel sur proposition de sa Faculté des sciences confère par les présentes à Monsieur Carl-Erik Särndal, Professeur émérite de statistique, Université d'Umeå, University of British Columbia, Université de Montréal, Agence suédoise pour la statistique Statistics Sweden pour ses contributions majeures à la théorie statistique de l'estimation et du traitement des erreurs de mesures dans les enquêtes par sondage le grade de docteur ès sciences honoris causa.

*Texte prononcé par
Redouan Bshary
Doyen et professeur
Faculté des sciences*

*Rédigé par
Yves Tillé
Professeur
Institut de statistique*

Laudatio de

Ruth Dreifuss

Dr h.c. de la Faculté de droit

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2022

Samedi 5 novembre 2022

Née durant la Seconde Guerre mondiale à Saint-Gall, Ruth Dreifuss a obtenu une licence en sciences économiques à l'Université de Genève. Le parcours de vie qui a suivi est peu banal.

Tour à tour journaliste, assistante à l'Université, puis adjointe scientifique à la Direction fédérale chargée de la coopération et de l'aide humanitaire, elle devient ensuite secrétaire de l'Union syndicale suisse où elle se frotte au droit du travail et au droit de la sécurité sociale, deux domaines chers à notre Faculté de droit, au travers notamment de son Centre d'étude des relations de travail, le CERT, et de son Institut de droit de la santé.

Les médias et les personnes qui la connaissent décrivent Mme Dreifuss comme une force tranquille, tenace, voire opiniâtre, visionnaire, prudente, cérébrale, réaliste, rigoureuse, engagée, parfois isolée, discrète mais aussi populaire, singulière mais aussi plurielle, et j'en passe.

Ce sont probablement tous ces qualificatifs qui font qu'en 1993, elle est élue Conseillère fédérale.

Elle est alors la deuxième femme à revêtir cette fonction, le 1^{er} avril 1993, et elle sera, en 1999, la première femme, dans l'Histoire, à accéder à la Présidence de la Confédération.

Durant son mandat de conseillère fédérale, qui durera jusqu'à fin 2002, Ruth Dreifuss dirigera le Département fédéral de l'intérieur, c'est-à-dire cumulera les tâches qui relèveraient, dans d'autres pays, des Ministres de la santé, de la sécurité sociale, de l'égalité entre femmes et hommes, de la culture, pour n'en citer que quelques-unes.

Elle s'engage avec conviction et fait tomber certains tabous de la politique suisse, comme celui de l'obligation d'assurance dans le domaine de l'assurance maladie ou encore celui de l'impossible mise en place d'une assurance maternité digne de ce nom, introduite peu après son retrait du Conseil fédéral sur la base des travaux préparatoires menés par son Département. Ce mandat constitutionnel était jusque-là resté inaccompli depuis 1945.

On doit aussi à Ruth Dreifuss une réforme fondamentale de la politique suisse de la drogue, fondée sur le principe des quatre piliers que sont la prévention, la thérapie, l'aide à la survie et la répression. Enfin,

c'est également sous sa direction que voit le jour en 1995, la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes.

Après son retrait du Conseil fédéral, Ruth Dreifuss est restée une femme engagée, spécialement dans quatre domaines : l'accès aux soins au sens large, qu'il s'agisse d'accéder aux médicaments, vaccins, diagnostics et autres dispositifs médicaux, l'abolition de la peine de mort, les politiques en matière de stupéfiants, la politique de la migration et de l'asile. Autant de domaines où elle s'est engagée au niveau local et cantonal genevois, en tant que membre de commissions spécialisées ou représentante des milieux associatifs, jusqu'au niveau international au sein de commissions onusiennes et d'organisations non gouvernementales mondialement respectées.

Ruth Dreifuss a toujours entretenu des relations étroites et privilégiées avec la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, certains de ses centres de compétence et plusieurs des membres de son corps professoral.

Plusieurs de ses domaines d'expertise et de ses engagements résonnent avec des spécialités qui font la renommée de l'Université de Neuchâtel et de sa Faculté de droit : droit des migrations et de l'asile, droit de la santé et de l'accès aux soins et aux médicaments, droit du travail, droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation.

Il a récemment été dit lors d'un débat aux Chambres fédérales, portant sur la levée de l'interdiction du cannabis, qu'il est rare que des ministres aient trente ans d'avance sur l'opinion publique. Ce sont à ces qualités-là, d'anticipation, de conviction et de courage, que la Faculté de droit entend aujourd'hui rendre hommage.

En tant que doyen, je suis donc très heureux de lui voir conférer un diplôme qui précise ce qui suit : L'Université de Neuchâtel, sur proposition de sa Faculté de droit, confère par les présentes à Madame Ruth Dreifuss, ancienne Présidente de la Confédération et ancienne Conseillère fédérale pour ses engagements sans faille dans les domaines du droit de la santé et de la sécurité sociale, du droit des migrations, de l'égalité et de la lutte contre les discriminations le titre de docteur en droit honoris causa.

*Texte prononcé par
Olivier Hari
Doyen et professeur
Faculté de droit*

*Rédigé par
Pascal Mahon
Professeur honoraire
Chaire de droit constitutionnel suisse et comparé*

*André Kuhn
Professeur
Chaire de droit pénal et de criminologie*

Laudatio de

Yves Pigneur

Dr h.c. de la Faculté des sciences économiques

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2022

Samedi 5 novembre 2022

À la Faculté des sciences économiques, nous sommes honorés de célébrer la carrière d'un des penseurs les plus influents dans le domaine du management stratégique, de l'entrepreneuriat et des systèmes d'information.

Yves Pigneur est Professeur honoraire de management et de systèmes d'information à la Faculté des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne. Il y a enseigné pendant plus de 35 ans, à la suite de son doctorat en sciences informatiques de l'Université de Namur en Belgique. Professeur invité à la Georgia State University, la University of British Columbia, l'Université nationale de Singapour et à HEC Montréal, il a également été rédacteur en chef de la revue "Systèmes d'information et Management" et vice-doyen de HEC Lausanne.

Visionnaire, Yves Pigneur n'a cessé de créer et de développer des outils pour les ingénieur-e-s, scientifiques et entrepreneur-e-s. C'est dans les années 2000 qu'il a co-créé avec Alex Osterwalder, alors son doctorant, le célèbre « Business Model Canvas » et plus tard le « Value proposition canvas ». Ils permettent d'imaginer et de présenter l'ensemble d'un modèle économique rentable pour une start-up, d'une manière créative et simplifiée, à partir d'une idée ou d'un concept, en répondant sur une page à la question « quel est votre business model ? » Testé par les étudiantes et étudiants d'Yves Pigneur, partagé en open access et développé au cours de la thèse d'Alex Osterwalder jusqu'en 2004, c'est en 2010 avec la publication de leur bestseller « Business Model Generation » que le Business Model Canvas devient un outil de référence de management dans le monde.

En 2014, la publication de leur second ouvrage "Value Proposition Design" leur vaut le « Strategy Award 2015 » de Thinkers50. Ils intègrent le classement des plus grandes références intellectuelles en management de Thinkers50, actuellement au 4e rang.

En 2016, Yves Pigneur a également reçu le "Outreach Award" de l'Association des Systèmes d'Information à Dublin. En 2019, il reçoit le Prix de l'Université de Lausanne, l'année de sa leçon d'adieu.

Il enchaîne par la publication de son troisième ouvrage avec Alex Osterwalder "L'entreprise invincible".

Tout au long de sa carrière d'enseignement et encore aujourd'hui, Yves Pigneur a constamment innové pour offrir des activités pédagogiques de grande qualité, pertinentes pour l'apprentissage actif, fortement appréciées des étudiantes et étudiants et sources d'inspiration pour ses collègues. Il a surmonté ce défi sans trop de difficulté. Yves Pigneur est l'exemple parfait du professeur qui cherche sans cesse à améliorer ses cours en développant des solutions inédites. Cet état d'esprit et cette compétence se sont révélés particulièrement précieux ces dernières années. Parti en retraite avant le COVID, il aurait pu échapper à toute la mise en place d'activités d'apprentissage à distance. Or, ses nombreuses activités liées à ses ouvrages et planifiées à l'avance l'ont impliqué dans d'innombrables événements à distance. Et là aussi, Yves a relevé le défi avec enthousiasme, créativité et brio.

Nous sommes particulièrement honorés de lui délivrer ce diplôme aujourd'hui, parce que nous partageons son engagement pour l'approche active de l'apprentissage et que nous avons créé un lien lors du lancement du Master en systèmes d'information, développé en collaboration entre HEC Lausanne et la Faculté des sciences économiques, dans le cadre du Triangle Azur. Yves Pigneur a également participé comme expert dans le cadre de jury de thèses et de commissions de nomination dans le domaine des systèmes d'information.

Yves Pigneur n'est pas simplement un chercheur reconnu. Il est un professeur très apprécié de ses étudiantes et étudiants, à l'écoute, très présent et accessible. Ses recherches et ses très nombreuses publications ont permis de concevoir des outils incontournables pour les praticiennes et les praticiens. Pour toutes ces raisons, la Faculté des sciences économiques est honorée qu'il reçoive des mains de notre recteur le titre qui indique que :

« L'Université de Neuchâtel, sur proposition de sa Faculté des sciences économiques, confère par les présentes, à Monsieur Yves Pigneur, Professeur honoraire de management et de systèmes d'information, Université de Lausanne, pour sa contribution décisive à la création de connaissance dans les domaines du management stratégique, de l'entrepreneuriat et des systèmes d'information, ainsi qu'au transfert de cette connaissance aux actrices et acteurs de la société, le grade de docteur en systèmes d'information honoris causa. »

*Texte prononcé par
Valéry Bezençon
Doyen et professeur
Faculté des sciences économiques*

*Rédigé par
Adrian Holzer
Professeur
Institut de management de l'information
Valéry Bezençon
Doyen*

Laudatio de

Michel Zink

Dr h.c. de la Faculté des lettres et sciences humaines

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2022

Samedi 5 novembre 2022

Né en 1945, fils d'un professeur de germanistique, à qui il devra sa familiarité avec la science philologique allemande si importante dans le domaine d'études qu'il s'est choisi, Michel Zink a glorieusement gravi tous les échelons du *cursus honorum* de l'Université française. Formé à l'École normale supérieure de la Rue d'Ulm, agrégé de Lettres classiques, titulaire d'un doctorat de troisième cycle sur la pastourelle, il soutient en 1975 son doctorat d'Etat sur la prédication en langue romane au Moyen Âge. Il devient professeur à Toulouse, puis à Paris IV-Sorbonne, puis enfin, en 1994, au Collège de France, où il enseigne durant vingt-deux ans les littératures de la France médiévale, exerçant en outre la charge de vice-administrateur de l'institution. Parallèlement, il entre à l'Institut en 2000, devenant en 2012 Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Sa carrière est couronnée en 2017 par son élection à l'Académie française au fauteuil de René Girard.

Une carrière également internationale : il a été professeur invité à Yale, à Berkeley et à Constance, où il a suppléé le grand historien et théoricien de la littérature Hans Robert Jauss. Les invitations n'ont pas cessé, en particulier aux États-Unis, en Pologne, en Italie, au Japon... et en Suisse ! Chevalier, officier, puis commandeur dans l'ordre des Palmes académiques, grand officier de la Légion d'honneur, il est le détenteur de très nombreuses distinctions. Le Liseron d'or de l'Académie des jeux floraux de Toulouse est sans doute, eu égard à son amour des troubadours, l'une des plus chères à son cœur. En 2007, il reçoit le Prix Balzan, que l'on peut considérer comme le Nobel des Sciences humaines.

L'œuvre scientifique de Michel Zink tourne surtout autour de la littérature religieuse et de la poésie lyrique, dont il a contribué à renouveler l'étude, mais elle s'étend par capillarité à presque tous les autres genres littéraires du Moyen Âge. Son livre sur *La Subjectivité littéraire au siècle de Saint Louis*, en 1985, a permis à l'étude de la littérature médiévale de sortir de l'ornière du formalisme en rappelant l'importance des postures d'auteur et des marques de subjectivité dans les textes du Moyen Âge. Son étude de 1998 sur *Froissart et le temps* a constitué une étape décisive dans la revalorisation de cet écrivain majeur du XIV^e siècle, qui n'a pas seulement été un grand historien, mais a mêlé son œuvre de considérations autobiographiques et de compositions poétiques.

Michel Zink a aussi été un grand organisateur de la science : la collection « Lettres gothiques » qu'il a dirigée au « Livre de Poche » a fait découvrir à un large public des versions systématiquement bilingues des grands classiques de la littérature médiévale. Coordinant la nouvelle mouture du volume médiéval du *Dictionnaire des lettres françaises*, coéditant le *Dictionnaire du Moyen Âge*, co-dirigeant pendant dix ans la très prestigieuse revue *Romania*, Michel Zink s'est imposé comme l'incontournable voix de la médiévistique française. S'intéressant également à l'histoire de sa discipline, il a fondé et dirigé le Groupe de recherches sur l'histoire de la philologie romane en France, qui a lancé un vaste programme d'édition de correspondances de grands médiévistes.

Michel Zink est également romancier : ses œuvres de fiction tissent avec sa production scientifique un contrepoint subtil, tel *Le Tiers d'amour*, qui propose une vision des troubadours qu'il aurait peut-être été trop aventureux de développer dans un ouvrage d'érudition. C'est que Michel Zink est, et peut-être avant tout, un poète. Inconditionnel de l'œuvre d'Henri Pourrat, aux si fortes racines terriennes, il est de ceux pour qui la littérature se vit et se sent d'abord avec le cœur, ce qui ne l'a pas empêché d'en parler du haut de sa chaire du Collège de France, en exégète savant, subtil et inspiré.

Notre recteur va à présent lui remettre un diplôme qui indique que l'Université de Neuchâtel, sur proposition de sa Faculté des lettres et sciences humaines, confère par les présentes à Monsieur Michel Zink, Professeur émérite au Collège de France, Secrétaire perpétuel honoraire et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Membre de l'Académie française, pour sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la littérature médiévale et au renouvellement des études qui lui ont été consacrées, le grade de docteur ès lettres honoris causa.

*Texte prononcé par
Louis de Saussure
Doyen et professeur
Faculté des lettres et sciences humaines*

*Rédigé par
Alain Corbellari
Professeur
Institut de littérature française*



Présentation des musiciens

DIES ACADEMICUS 2022

samedi 5 novembre 2022

Neuchâtel

HJ Lim

Saluée par les critiques du monde entier pour son enregistrement de l'intégrale des sonates de Beethoven publié par EMI Classics, HJ Lim a joué avec les plus grands orchestres sur les scènes mondiales. Elle est également l'autrice du livre « Le son du silence » aux éditions Albin Michel. Elle a reçu en 2018 le Prix interculturel du canton de Neuchâtel.

www.hjlim.com